

Entreprises en difficulté

- Redressement et liquidation judiciaires
par Arlette Martin-Serf et Jean-Luc Vallens..... 475

Surendettement des particuliers

par Gilles Paisant..... 488

Droit pénal des affaires

par Bernard Bouloc..... 494

Régime fiscal des affaires

par Gilles Bachelier, Olivier Fouquet et Jean-Pierre Le Gall 503

Droit européen des affaires

par Gérard Jazotte et Monique Luby 511

Droit du commerce international

par Philippe Delebecque 518

TABLES 523

2^e trimestre 2006

Nous vous informons que Dalloz est devenu, en date du 30 mai 2006,
une filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

Rectificatif

V. cette Revue 2006, p. 25 et s.

Par erreur, le texte de l'art. 620-I c. com. mentionné dans le résumé de l'article « **Mutuelle et procédures collectives** » de Madame Marie-Andrée Rakotovahiny, correspondant à la version antérieure de la loi de sauvegarde des entreprises du 26 juillet 2005, le nouveau texte de cet art. L. 620-I vise la procédure de sauvegarde. Les développements de l'auteur de l'étude tiennent évidemment compte des apports de cette réforme.

Les opinions émises dans la Revue n'engagent que les auteurs



Éditions Dalloz
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris
Cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

© Éditions Dalloz - 2006

S O M M A I R E

31-35, rue Froidevaux,
 75014 Paris Cedex 14
 Tél. rédaction 01 40645397
 Tél. 01 40645466
 E-mail : a.courvasier@dalloz.fr
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
 Laurent Vallée
ÉDITION
 Philippe Weiss :
 Responsable :
 Aude Berbioz-Houin
 Professeur à l'Université Paris-Dauphine (Paris IX)
 Nicolas Rontchevsky
 Professeur à l'Université Robert-Schuman
 (Lille III)
Conseillers
 Gilles Arcina, Gilles Bachelier, Bernard
 Storck, Gauthier Blanluet, Claude Champaud,
 Emmanuelle Claudel, Pierre Collin, Didier
 Danet, Philippe Delebecque, Jean-Claude
 Bouarry, Olivier Fouquet, Jean-Christophe
 Gaudrat, Philippe Gaudrat, Charles Goyet,
 Laurent Grosclaude, Gérard Jazottes, Paul Le
 Cannu, Jean-Pierre Le Gall, Dominique
 Legeais, Eric Loquin, Monique Luby, Francine
 Matorig-Venier, Anne Marmisse, Philippe
 Martin, Ariette Martin-Serf, Corinne Mascala,
 Joël Monéger, Marie-Hélène Monsérié, Gilbert
 Orsoni, Gilles Paisant, Frédéric Pollaud-Dulian,
 Nicolas Rontchevsky, Corinne Saint-Alary-
 Houin, Bernard Saintourens, Michel Storck,
 Laurent Vallée, Jean-Luc Vallens
ÉDITION
 Philippe Weiss, *Directeur éditorial*
 Ariette Courvasier, *Éditeur*
 Véronique Thill, *Assistante de rédaction*
ABONNEMENTS
 Yvette Nay
 Abonnements : Dalloz - BP 150
 94208 Ivry-sur-Seine Cedex
 Tél. 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn),
 fax 01 40 64 89 92
 Abonnement annuel partant du premier
 numéro de l'année (2006/4 n°)
 France et DOM : 145 €
 Étranger : 161 €
 Les abonnés qui, à la réception de ce numéro,
 constateront que la livraison précédente ne leur
 est pas parvenue, sont priés d'en aviser le
 service des abonnements **sans délai**, l'éditeur ne
 pouvant garantir **pendant plus de 6 mois** le
 service des numéros manquants.
ÉDITIONS DALLOZ
 Société anonyme au capital de 3956040 euros
 Siège social :
 31-35, rue Froidevaux - Paris 14^e
 RCS Paris 572 195 550
 Siret 572 195 550 00098
 Code APE 221A
 TVA FR 69 572 195 550
 « Filiale des Editions Lefebvre-Sarrut »
 CPPAP n° 0907 T 82121
 ISSN 0244-9358
 Imprimerie Chirat
 42540 St-Just-la-Pendue

ARTICLES

261

- La garantie de conformité
 (Variations françaises autour de la préservation des particularités nationales
 et de l'intégration communautaire)
 par Sébastien Pimont 261
- Entente et contrat : le trouble notionnel
 par Youssef Guenzoui 273

CHRONIQUES

291

Organisation générale du commerce

- Actes de commerce, commerçants et fonds de commerce
 par Bernard Saintourens..... 291
- Tribunaux de commerce et arbitrage
 par Eric Loquin 297
- Organisation administrative et professionnelle du commerce
 par Gilbert Orsoni..... 312
- Concurrence
 par Emmanuelle Claudel 315

Propriétés incorporelles

- Propriété industrielle
 par Jean-Christophe Galloux..... 332
- Propriété littéraire et artistique
 par Frédéric Pollaud-Dulian 363
- Droit des nouvelles technologies
 par Philippe Gaudrat 386

Sociétés et autres groupements

- Sociétés en général
 par Claude Champaud et Didier Danet 406
- Sociétés par actions
 par Paul Le Cannu..... 421
- Sociétés civiles, associations et autres groupements
 par Marie-Hélène Monsérié-Bon..... 432

Droit des marchés financiers

- par Nicolas Rontchevsky et Michel Storck..... 437

Crédit et titres de crédit

- par Dominique Legeais..... 455

Ventes - Transports et autres contrats commerciaux

- par Bernard Bouloc..... 468

JURISPRUDENCE

Tribunaux de commerce et arbitrage

La responsabilité civile des arbitres
en cas de dépassement
du délai de l'arbitrage p. 299

Concurrence

Clémence : première décision
d'application ! p. 328

Propriété industrielle

Les contrats d'exploitation
en matière de brevet p. 353

Propriété littéraire et artistique

Parfum. Œuvre protégée p. 365

Crédit et titres de crédit

Chèque. Portée de l'exigence
d'information des conséquences
de l'absence de provision p. 455

LÉGISLATION

Le nouveau régime des offres
publiques d'acquisition
(loi n° 2006-387
du 31 mars 2006)

p. 437

DALLOZ